



Monsieur Thomas FATÔME

Directeur général de la Caisse Nationale
d'Assurance Maladie
50 avenue du Pr-André-Lemierre
75986 Paris Cedex

Paris, le 22 novembre 2022

Monsieur le Directeur Général,

Nous vous remercions pour la tenue de cette nouvelle réunion hier matin. Toutefois nous regrettons qu'elle se soit soldée sur une maigre ouverture.

Il est urgent que vous preniez nos alertes avec sérieux et responsabilité. **Un coup de rabot pérenne de 250 millions d'euros sur la biologie courante conduira à la destruction du maillage territorial, à une baisse conséquente de nos effectifs et à une dégradation de la qualité des soins.**

Or, la biologie française est aujourd'hui une des plus innovantes et compétitives d'Europe. Si les choix politiques ont conduit à la création de déserts médicaux, nous vous alertons aujourd'hui sur le futur désert des laboratoires. Chaque année, les biologistes médicaux investissent plusieurs millions d'euros dans l'économie française. La souveraineté nationale est, pour notre filière, une réalité, dans le discours des pouvoirs publics, une figure de style.

Nous devons insister sur ce point : **une baisse de deux centimes du B est inacceptable de notre côté car elle mettrait en péril notre filière.** C'est le sens de notre mobilisation depuis le début pour parvenir à un accord soutenable sur le protocole et les dispositions du PLFSS.

Nous aimons toutefois à croire que le dialogue reste possible et, comme demandé hier matin, nous vous faisons part, par écrit, de **notre proposition** :

- **Répondre à votre demande pour 2023 de contribuer à hauteur de 250 millions d'euros** à l'effort de guerre et au redressement des finances publiques grâce à :
 - Une baisse de 1 centime du B en 2023 (soit 145 millions d'euros d'économie)
 - Une contribution sur le COVID de 105 millions d'euros en 2023

- **Donner de la visibilité pendant trois ans à l'Assurance Maladie et aux laboratoires de biologie médicale en acceptant un compromis couvrant la période 2024-2026** et comprenant :
 - Une baisse de 1 centime du B jusqu'en 2026.
 - Ceci à la condition expresse de la signature d'un accord triennal excluant tout autre nouvelle baisse de tarif sur cette période.
 - Et en parallèle, la négociation d'un principe de corridor sécurisé sur la base de votre proposition en date du 17 octobre : 5 794 millions d'euros de montant remboursé hors EBMD.

Cette nouvelle proposition est la ligne rouge sur laquelle nous nous sommes accordés après des échanges nourris avec nos adhérents hier soir. C'est une proposition raisonnable et responsable qui répond à toutes vos demandes :

1. Réaliser une économie de 250 millions d'euros en 2023
2. Réaliser une économie pérenne sur la biologie médicale courante

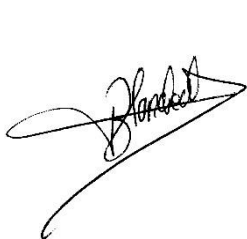
Nous sommes donc prêts à faire un **effort total de 685 millions d'euros sur quatre ans** (250 en 2023 et 145 les années suivantes) équivalent à plus de 80 % de notre résultat net sur la période COVID (2020-2022). Dans le contexte actuel, marqué notamment par une inflation galopante, **il nous est impossible d'aller plus loin** sur les dépenses de biologie courante au risque de détruire des années d'efforts pour mettre sur pied une filière performante et innovante au service des patients, et ce sans jamais remettre en cause notre volonté de conserver un maillage territorial dense.

Vous trouverez cette proposition dans le document joint à ce courrier que nous vous avons présenté hier matin.

Le vote du PLFSS rendant les délais de nos négociations ténus, **nous vous demandons de bien vouloir revenir vers nous sur la base de notre proposition par écrit avant mercredi 23 novembre 2022 au soir**. Si aucune avancée notable n'a lieu dans ce délai nous serons contraints, pour protéger l'avenir de la filière et la qualité des soins des Français, de lancer de nouvelles actions sur le terrain dont une action conjointe avec les autres professionnels de santé à compter du 1^{er} décembre.

Les clés de cette situation restent, depuis le début de nos échanges, entre vos mains. Permettez-nous donc d'en appeler à votre sens de la parole donnée, et à celui du compromis, pour mettre en œuvre la promesse de dialogue que vous portez dans la presse.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Général, en nos sentiments les meilleurs.




Dr François BLANCHECOTTE
Président
Syndicat des biologistes
11 rue de Fleurus
75006 Paris
Tél : 06 08 89 61 02



Dr Lionel BARRAND
Président
Syndicat Les biologistes médicaux
87 avenue des Vosges
67000 Strasbourg
Tél : 06 67 20 81 88



Dr Thierry BOUCHET
Président
Syndicat des laboratoires de biologie clinique
6 place de la Madeleine
75008 Paris
Tél. 06 33 56 03 947



Dr Jean-Claude AZOULAY
Président
Syndicat national des médecins biologistes
133 bd du Montparnasse
75006 Paris
Tél. 06 60 99 42 28